

NOTE SUR LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SAS NEOMARCHE CONNUE

SOUS L'ENSEIGNE « ALINEA »



Par un jugement du Tribunal des Activités Economiques de Marseille en date du 31 mars 2026, la Liquidation judiciaire de la SAS NEOMARCHE a été prononcée.

Ont été désignés Co-Liquidateurs Judiciaires la SAS LES MANDATAIRES, prise en la personne de Maître Hamida RADHOUANI et Maître Simon LAURE.

Les prochaines étapes de la procédure collective sont les suivantes :

1. Vente aux enchères publiques de l'actif mobilier de la société ;
2. Mise en place d'un appel d'offres portant sur les fonds de commerce ;
3. Mise en place d'un appel d'offres sur la marque et les réseaux sociaux ;
4. Licenciement pour motif économique de l'ensemble des effectifs.

Par conséquent, les missions des Co-Liquidateurs Judiciaires ont été réparties de la manière suivante :

Pour le volet social, et notamment les licenciements économiques :

alinea@lesmandataires.com

Pour la réalisation des actifs et le passif :

alinea@mjlaure.fr

Les Co-Liquidateurs Judiciaires



Simon LAURE

Hamida RADHOUANI

